

DÉPÊCHE - Mercredi 29 janvier 2025 - 17:06

CHU de Nice: les dirigeants médicaux menacent de démissionner en cas de mise à pied du DG ou de son adjoint

Mots-clés : #établissements de santé #hôpital #CHU-CHR #gouvernance #médecins #directeurs #CNG #finances #imagerie

(Par Bruno DECOTTIGNIES)

NICE, 29 janvier 2025 (APMnews) - Les Prs Jacques Levraut, Stéphane Litrico, Michel Carles et Jean Dellamonica, respectivement président et vice-président de la commission médicale d'établissement (CME) du CHU de Nice, président du conseil des chefs de pôles du CHU et doyen de la faculté de médecine de Nice, et l'ensemble des chefs de pôle de l'établissement menacent de démissionner de leurs fonctions institutionnelles en cas de mise à pied du directeur général, Rodolphe Bourret, ou de son adjoint, Yoann Lagorce, dont le management a été mis en cause par d'anciens directeurs.

Ils ont informé le centre national de gestion (CNG) de leur intention dans un courrier du 7 décembre 2024, dont APMnews a eu connaissance, envoyé en réaction à un courrier signé par huit anciens directeurs du CHU de Nice fin novembre 2024 dans lequel ceux-ci ont dénoncé des "pratiques managériales présentant des risques pour la santé des salariés du CHU" associées au déploiement de la délégation polaire (cf [dépêche du 20/01/2025 à 12:24](#)).

Ce courrier, adressé au CNG dont APMnews a eu connaissance, pointait directement la responsabilité du directeur général (DG) du CHU, Rodolphe Bourret, et de son directeur général adjoint (DGA), Yoann Lagorce.

Fin décembre 2024, dans un entretien à APMnews, les Prs Levraut, Carles et Dellamonica avaient tiré un premier bilan positif du modèle de délégation polaire effectivement déployé au CHU début 2024 après une phase de préparation, soulignant le caractère "travailleur, rigoureux, exigeant, très présent" de l'équipe de la direction générale, avec laquelle la communauté médicale se trouvait "en phase" (cf [dépêche du 19/12/2024 à 10:24](#)).

Ils assuraient avoir vu le CHU "renaître" ces deux dernières années et déploraient des attaques "dogmatiques" de la part d'une partie du corps des directeurs, opposée selon eux au modèle de gouvernance développé à Nice.

Dans leur courrier du 7 décembre 2024, les Prs Carles, Dellamonica, Levraut et Litrico estiment que les accusations de "maltraitance" portées par des anciens directeurs de l'établissement ont "pour unique objectif de détruire le processus en cours au CHU de Nice de mise en place d'une gouvernance décentralisée par la destitution des actuels directeur général et directeur général adjoint". Les directeurs signataires se défendent de cette intention dans leur courrier, note-t-on.

"Depuis la mise en place de la délégation polaire, le CHU de Nice amorce son redressement et a mis en place des projets qui n'auraient pu être mis en œuvre aussi rapidement et avec une telle ampleur dans l'ancien système", assurent-ils.

"La délégation polaire en cours au CHU de Nice représente pour l'établissement, et de nombreux autres établissements partout en France, un espoir d'amélioration de l'efficacité des CHU dans leurs missions, un espoir de sortir du marasme et des défaillances que nous avons toutes et tous connus", estiment-ils.

"Le projet, nous le savions d'emblée, serait la cible de ceux qui veulent protéger leur position dans un contexte de mauvaise gestion, l'action actuellement menée par ce collectif n'en est que la grossière traduction. Proclamer qu'on ne peut les soupçonner d'intérêt dans cette démarche au prétexte qu'ils ne travaillent plus au CHU de Nice est d'une hypocrisie incroyable. Leur intérêt bien compris est de tuer dans l'œuf le processus de délégation, par esprit corporatiste et par détestation tout à la fois des médecins et des soignants qui souhaitent s'émanciper d'une hiérarchie opaque et loin des sujets de terrain", jugent-ils.

Des "années d'incurie gestionnaire"

Ils reprochent par ailleurs aux anciens directeurs du CHU signataires d'avoir leur part de responsabilité dans "les années d'incurie gestionnaire qui ont conduit [le CHU] à la déroute financière".

"Ceux qui accusent aujourd'hui la nouvelle direction de harcèlement ont croisé la souffrance quotidienne des médecins et soignants de l'établissement sans se sentir le moins du monde concernés par leur détresse. Ils ont participé à une administration qui n'a laissé derrière elle que l'effondrement et le découragement", appuient-ils.

"Certains des signataires de cette inconvenante tribune ont eux-mêmes pratiqué une maltraitance institutionnelle qui a été dénoncée à maintes reprises [ou] ont brillé pendant des années par leur inconsistance patente", ajoutent-ils, estimant que "leur inaction et l'absence totale de remise en question dont ils ont fait et dont ils continuent de faire preuve sont pour nous une insulte et une agression caractérisée".

"Nous entendons que certains acteurs au niveau de l'administration centrale sont en souffrance et nous sommes les premiers à souhaiter que ces questions soient entendues et prises en charge, avec bienveillance et accompagnement", ajoutent-ils. Mais ce phénomène est indépendant des arrivées de MM. Bourret et Lagorce, considèrent-ils par ailleurs, citant des exemples antérieurs à celles-ci.

Rodolphe Bourret est "à l'origine d'innovation managériale au CHU de Nice, premier hôpital universitaire en France à expérimenter un modèle coopératif et décentralisé de gouvernance", soulignent les auteurs.

"L'ensemble de la collectivité médico-soignante a validé cette orientation malgré les prophètes de malheur qui exerçaient dès le début leur travail de sape. Nous pouvons témoigner qu'à chaque étape de tension sur le terrain, à chaque alerte, le directeur général est venu en personne au plus près des équipes parler aux soignants, dans l'empathie et la bienveillance", assurent-ils.

"Alors que beaucoup de responsables médicaux et soignants n'avaient jamais pu avoir le moindre contact avec les précédentes directions générales, alors même que leurs discussions avec les directeurs fonctionnels étaient régulièrement empreintes d'indifférence et de mépris, l'arrivée de M. Bourret est un ballon d'oxygène et un signe d'évolution d'une gestion trop verticale qui a su aller vers plus de transversalité", poursuivent-ils.

Le directeur général adjoint Yoann Lagorce s'est "immédiatement investi avec une énergie remarquable" dans la réforme de la gouvernance et, "confronté à une situation financière funeste, il a par ses compétences, son dévouement et son énorme capacité de travail, permis d'éviter le naufrage et d'entamer la renaissance de l'institution", font-ils valoir.

"Nous comprenons qu'il ait pu déranger des routines, des habitudes, des prébendes dans lesquelles les uns et les autres s'étaient installés, au fil des années et de l'absence de gestion précautionneuse des précédentes directions. Cette approche rigoureuse et compétente est un des éléments de l'espoir de tous dans cette nouvelle gestion, plus soucieuse du bien commun. M. Lagorce est d'une disponibilité absolue avec les médecins mais également avec les agents administratifs et dans le processus complexe de maîtrise des finances du CHU. Il fait preuve d'une pédagogie et d'une écoute avec les agents administratifs, proposant son temps pour aider à l'appropriation des enjeux de gestion et à leur résolution", insistent-ils.

"Nous n'osons imaginer les répercussions qu'aurait leur mise à pied sur la communauté médicale qui, dans sa grande majorité, plébiscite le développement du nouveau modèle de gouvernance", concluent-ils.

Des démissions toujours possibles

Contactés mercredi par APMnews, les Prs Levraut, Dellamonica et Carles ont réitéré leur menace de démission de

leurs fonctions électives ou de chefferies en cas de mises à pied du DG et/ou du DGA et leur soutien total à la direction générale ainsi que leurs critiques vis-à-vis des directeurs signataires, responsables de la "déshérence" du CHU.

Le Pr Carles évoque les départs d'au moins quatre PU-PH sous les directions générales précédentes dus à la mauvaise administration du CHU, dont son propre départ de 2016 à 2020.

Il estime que les directeurs signataires s'inscrivent dans un "processus coordonné" contre la délégation polaire, auquel participerait aussi le courrier de décembre 2024 des directeurs d'établissements parties du groupement hospitalier de territoire (GHT) des Alpes-Maritimes remettant en cause le pilotage de Rodolphe Bourret (cf [dépêche du 20/01/2025 à 12:26](#) et [dépêche du 29/01/2025 à 17:06](#)).

Le Pr Levraut souligne la baisse de l'absentéisme au sein du CHU (10,2% en 2022, 8,8% en 2023 et 8,5% en 2024), ainsi que la hausse d'activité en 2024, à 152.854 séjours, contre 138.555 en 2023 et 122.621 en 2022, pointant ainsi le dynamisme actuel du CHU.

Ils assurent que la délégation polaire a permis à l'établissement de faire face à l'épisode grippal de cet hiver avec une efficacité jamais observée auparavant au CHU, et mettent au crédit de la direction générale actuelle et du nouveau modèle de gouvernance une rapidité d'exécution permettant au CHU de mener des projets, comme de renouveler son plateau "obsolescent" de radiologie et d'imagerie.

bd/san-eh/APMnews

[BRD2SQQQT0]

POLSAN - ETABLISSEMENTS PEOPLE EXCLUSIF

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2025 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/188321/419583/chu-de%20nice-les-dirigeants-medicaux-menacent%20de%20d%C3%A9missionner-en%20cas-de%20mise-%C3%A0-pied-du%20dg-ou-de%20son%20adjoint&usid=188321>